

Auvergne

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 383 • SEPTEMBRE 2005

laïque



**DOSSIER
UFOLEP
S'épanouir
par le sport**

Pages 4/5

**ÉDUCATION & LOISIRS
Usépiades
en Puy-de-Dôme**

Page 7



Éditorial

Être laïque

"Auvergne Laïque" de juin était imprimé avant l'échéance référendaire du 29 mai. De même, ce numéro sera sous presse avant l'échéance des 100 jours de gouvernance du nouveau premier ministre.

On peut se réjouir de la forte participation citoyenne à ce référendum ; quant au résultat, permettez nous, après bien d'autres éditorialistes, quelques observations.

D'une part, pour celui qui avait oublié que tout référendum recèle une part de plébiscite, le Président de la République, il a subi personnellement un nouveau désaveu. D'autre part, pour les chantres de la sphère politico-médiatique, ils doivent admettre que le peuple français, comme le dit le philosophe Michel Onfray, a préféré "la liberté républicaine à la soumission libérale".

Alors, demain sera-t-il un jour nouveau ?

Chez nous, en France, on prend les mêmes et on recommence ; pour les "ouïstes" comme pour les "nonistes", sauront-ils répondre aux attentes sociales ainsi réitérées ? Chez nous en Europe, l'écho du "non" Français sera-t-il entendu pour qu'advienne un modèle économique et social européen accordant la priorité à l'intérêt général et au bien-être partagé par tous ?

Début juillet, l'allégresse olympique des Londoniens fut de courte durée. Un nouvel et horrible attentat heurtait nos consciences européennes. Ce même terrorisme abject frappait aussi la fameuse station balnéaire de Charm-el-Cheikh en Egypte.

Alors même que les papes, les pasteurs, les popes, les imams, les rabbins professent théoriquement l'amour du prochain, il existe des déistes illuminés capables d'instrumentaliser les consciences.

Au nom de Dieu, la haine, l'irrationnel, l'absurde, le monstrueux engendrent un hyper terrorisme planétaire. Soyons vigilants, la théocratie est l'ennemie la plus à craindre de la démocratie. Comme le dit Gilles Deleuze, il est grand temps de viser un "athéisme tranquille", à savoir, une "éthique post-religieuse, franchement laïque".

En cette période de rentrée, ne nous laissons pas aller à la morosité. Dans nos associations, là où nous agissons, mobilisons nous inlassablement pour construire un "vivre ensemble" plus harmonieux, dans une France plus juste et plus solidaire et une Europe résolument démocratique, laïque et sociale. Bonne rentrée et bon courage à tous.

L'équipe de rédaction

La JPA

Les vacances sont finies... pour certains elles n'ont pas commencé !

En cette période de rentrée, on relate facilement ses vacances photos (numériques) à l'appui. Cependant, pour certains, le bleu du ciel n'a été perçu qu'entre deux tours de 15 étages depuis le parking de l'immeuble. Le droit aux loisirs est reconnu dans la convention Internationale des Droits de l'Enfant (article 31) ratifié par l'ONU en 1989, et pourtant, chaque année, en France, trois enfants sur dix ne partent pas en vacances !

La JPA (Jeunesse au Plein Air) refuse cet état de fait et se bat pour que chaque enfant obtienne ce droit aux loisirs.



DES ACTIONS

Convaincu que le temps des loisirs est aussi un temps éducatif, le ministère de l'Éducation nationale confie en 1947, à la Jeunesse au Plein Air une collecte de fonds pour aider plus d'enfants à partir en vacances. Elle s'appuie sur les enseignants et les élèves des établissements d'enseignement public. Elle se déroule simultanément dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées. Elle est gérée à la fois par la Confédération nationale JPA et par des équipes de bénévoles regroupées au sein des comités départementaux de la Jeunesse au Plein Air, qui redistribuent les fonds collectés sous forme de bourses vacances aux enfants issus de familles défavorisées.

Rien ne saurait priver un enfant de ce moment riche de découvertes, de rencontres, d'échanges que sont les vacances collectives encore moins les raisons financières. Prendre conscience des inégalités sociales, c'est rappeler qu'il existe un véritable "apartheid" entre ceux qui partent en vacances ou peuvent choisir

leurs loisirs et ceux qui ne le peuvent pas. Le budget des vacances est toujours le premier à être sacrifié en cas de difficultés financières.

La JPA agit pour l'éducation à la solidarité

Des dossiers pédagogiques d'éducation à la solidarité, réalisés par la Jeunesse au Plein Air association complémentaire de l'enseignement public, proposent aux enseignants de nombreuses situations à mettre en œuvre dans la classe, de la maternelle au collège, afin d'aborder la notion de solidarité et de la pratiquer avec les élèves.

La notion de citoyenneté est abstraite pour les enfants, ces diverses situations pédagogiques et la campagne JPA, une parmi celle-ci, sont l'occasion d'exercer la solidarité pour accéder à la citoyenneté.

Pourtant des solutions existent. La JPA propose 7 mesures pour favoriser le départ des enfants en vacances rassemblées dans l'appel "Un million d'enfants de plus en vacances".



Un million d'enfants de plus en vacances !

■ Proposition 1

L'adoption d'une loi de programmation budgétaire pour l'attribution d'une "allocation annuelle vacances affectée" à toutes les familles dont les enfants n'ont pas accès aux vacances y compris celles des classes moyennes qui se trouvent au-dessus des seuils d'accessibilité aux aides.

■ Proposition 2

L'organisation d'une campagne nationale d'information sur l'intérêt des vacances collectives dans l'éducation et le développement des enfants et des adolescents.

■ Proposition 3

L'inscription dans tous les contrats de plan Etat / Région d'une politique de développement des vacances : d'une part sous la forme d'un soutien plus important

LE BUREAU DE LA JPA

- Président : Bernard BUSI (PEP)
- Vice-Président : Jean-Pierre DESMAISON (UNSA Education) Pierre CARIAT (FAL)
- Secrétaire générale : Valérie CIBERT (CEMEA)
- Secrétaire adjointe : Isabelle MORGE (FCPE) Mylène PUPION (AROEVEN)
- Trésorier : Roland LEBEAU (FRANCAS)
- Trésorier adjoint : Daniel VAN DER HEYDEN (Ville de Clermont)

à la modernisation et au développement du patrimoine pour les équipements du tourisme social et associatif, d'autre part sous la forme d'une aide à la personne.

■ Proposition 4

La révision des critères pour élargir l'attribution des aides vacances gérées par les caisses d'allocations familiales (bons CAF...).

■ Proposition 5

Le développement d'une politique tarifaire de réductions spécifiques par les transporteurs : tarifs spéciaux pour les enfants et les jeunes qui voyagent seuls ou en groupe, pour les organisateurs de vacances collectives...

■ Proposition 6

La reconnaissance de l'engagement volontaire des nombreux jeunes et adultes qui encadrent les séjours de vacances collectives d'enfants.

■ Proposition 7

Le maintien du non-assujettissement aux impôts commerciaux des séjours à caractère éducatif et social et l'application de dispositions particulières aux associations dans le cadre des appels d'offre pour les séjours de vacances d'enfants et de jeunes.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR RÉUNIT :

- les associations organisatrices de structures de loisirs et de vacances : AROEVEN • service vacances UFOVAL de la FAL • CE Michelin • Direction de l'Animation de la Jeunesse et des Loisirs (DAJL) • FRANCAS • Eclaireurs et Eclaireuses de France • Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP 63) ;
- les associations assurant la formation des cadres de Centres de vacances et de Loisirs : CEMEA et FRANCAS ;
- l'Office de la Coopération à l'École (OCCE) qui représente les coopératives scolaires ;
- les syndicats des personnels de l'Éducation nationale : Fédération Syndicale Unitaire (FSU) • SNUIPP • Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) • Syndicat des Enseignants UNSA (SEUNSA) ;
- les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN).

ICI & LÀ

Vatican

• Succession (suite)

Dans notre dernier numéro, ici même, nous exprimions quelques craintes suite à la nomination du nouveau pape Benoît XVI. Non sans raisons, puisque celui-ci réclame la présence de crucifix dans tous les lieux publics en Italie. De quoi donner des idées à ceux qui, en France, souhaitent modifier la loi de 1905 !

France

• Fétichisme

Un président de club de rugby versant de l'eau de Lourdes dans l'en-but, un entraîneur faisant le signe de croix après un essai marqué par son équipe, des footballeurs se signant à répétitions avant de se comporter en tricheur ou en voyou sur le terrain un athlète, lors des derniers championnats du monde, se prosternant vers la Mecque et des médias montrant tout ça à loisir : religiosité, fétichisme ou spectacle ? Il y a quelques années, les mêmes médias se gaussaient d'équipes africaines utilisant des gris gris ou des maraboutages.

• Au nom des sectes

Tom Cruise citoyen d'honneur de Marseille, la responsable française de la scientologie trouvant que ça va beaucoup mieux depuis que Sarkozy est à l'Intérieur ; qui oserait dire que la laïcité ne fait pas de progrès et qu'il est urgent de permettre à toutes les religions sectes et autres groupuscules de se développer.

Palestine

• Une goutte de paix

Daniel Barenboïm a organisé à Ramallah un concert, avec son orchestre où figurent Israéliens, Palestiniens, Espagnols, etc. Une goutte de paix dans un océan de haine, de violence et de manipulations. Mais ce sont les gouttes qui modifient les océans !

Nos joies

Nos peines

Les membres du conseil d'administration de la FAL et tous les Ufolépiens du Puy-de-Dôme s'associent à la peine de Jean-Yves Besson qui a perdu son épouse Jocelyne dans le courant du mois d'août.

Les mêmes partagent la joie de Jean-Claude Dauphant dont le fils Emmanuel s'est marié le 27 août.

RENDEZ-VOUS

FORMATIONS

Culturel

- Les 23 et 25 septembre : FIA danse à Ceyrat
- Les 22 et 23 octobre : plaisir de danser - danse de Pologne avec Slowo Baloerek à Clermont-Ferrand.

Ateliers cuisine

- Jeudi 29 septembre à Chadieu : plantes sauvages - 17 h à 21 h - Tarif repas compris : 40 €.
- Jeudi 20 octobre à Chadieu : légumes d'automne - 10 h à 17 h - Tarif : 60 €.

Stages Poterie

- Jeudi 29 septembre à Chadieu, de 10 h à 17 h - Tarif 35 € (prévoir un repas froid).
- Jeudi 20 octobre à Chadieu, de 10 h à 17 h - Tarif : 35 € (prévoir un repas froid).

UFOLEP

- Les 13 et 14 septembre : préparation au concours du professorat de sport à Paris.
- Du 13 septembre au 29 septembre : formation APS à Aubière.
- Octobre : FIA tir à l'arc et stage technique à Vichy.
- Octobre à mars : formation d'officiel en gym
- Les 8 et 9 octobre : APE rassemblements d'animatrices au lac Chambon.
- Les 8 et 9 octobre : FIA randonnée 1^{re} partie au lac Chambon.
- Les 8 et 9 octobre et les 15 et 16 octobre : FIA escalade au lac Chambon.
- Les 15 et 16 octobre : FIO auto contrôleur technique et O1 directeur de course auto au lac Chambon.
- Les 22 octobre et 5 novembre : FIA gym.
- Le 6 novembre : randonnée stage technique "parcours d'orientation" à Chadieu.

MANIFESTATIONS

Culturel

- Le 10 septembre : danse invitation Jean-Marc Grangier à la FAL 63.
- Le 10 octobre : présentation du spectacle de Pina Baush à la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand.
- Du 18 au 20 octobre : rencontres nationales culturelles à Clermont-Ferrand.
- Le 29 octobre : "Kontaktof" de Pina Baush à la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand.

UFOLEP

- Le 21 septembre : réunion des clubs VTT actions jeunes et coupe open à l'UFOLEP 63.
- Le 6 octobre : journée multisports pour les + de 55 ans à Riom.
- Le 21 octobre : réunion de tous les clubs auto - remise des challenges (lieu à définir).

VIE FÉDÉRALE - Motion Soutien aux "Jacquemarts"

Le Conseil d'administration de la Fédération des Associations laïques du Puy de Dôme, réuni le 23 juin 2005, apporte son soutien à l'action de la communauté éducative de l'école "Les Jacquemarts" d'Aigueperse mobilisée pour éviter l'expulsion d'enfants scolarisés dans cette école et en bonne voie d'intégration. Ce faisant, la F.A.L., en accord avec ses valeurs fondamentales, défend le droit de tout enfant à l'éducation, et rappelle qu'elle est toujours aux côtés des

citoyens qui se regroupent pour faire face à tout pouvoir injuste. La mobilisation provoquée par "Les petits jacquemarts" a été payante. Début juillet, la famille Tatchouev (tchéchène, 4 enfants, arrivée en France en 2004) a obtenu sa régularisation définitive. Courant août, la famille Hasani (kosovar, en France depuis 2001, 5 enfants dont un né en France) a obtenu un sursis d'un an. C'est mieux qu'une expulsion immédiate, mais pour eux le combat continue.



Conseil d'administration du mois de juin 2005

- **Composition du CA :** Andriollo Paul, Bador Aleth, Benay Jean-Claude, Bernard Christiane, Bertucat Christophe, Bloch Gérard, Brethenoux Christiane, Brun Jean, Cambe Gilbert, Chanel Gérard, Chanudet Claude, Coulon Philippe, De Amarin Héléna.
- **Composition du bureau :** Andriollo Paul, Bernard Christiane, Bloch Gérard, Cambe Gilbert, Chanel Gérard, Chanudet Claude, Dassaud Georges, Dossat Jean, Goigoux Jean, Lair Yves, Saunier André.

URFAL L'Union Régionale fait le plein de projets pour 2005-2006

L'Union Régionale de nos fédérations se structure de façon à devenir plus opérante. Cela pour correspondre à plusieurs objectifs :

- mise en place de projets régionaux en accord avec les projets fédéraux ;
- prise en compte des réalités politiques et économiques locales ;
- existence politique au niveau de la région ;
- mise en commun des moyens économiques et techniques.

Cette année, l'URFAL va coordonner la

venue de l'exposition Anne Franck sur le territoire régional, donner une réelle dimension régionale à "Trouvailles", poursuivre une communication commune des secteurs Vacances et classes de découverte de nos fédérations et poursuivre le rapprochement des fédérations dans l'optique d'une mutualisation de moyens. Elle est également impliquée dans la commémoration du centenaire de la Loi 1905 en permettant la création d'une lecture spectacle sur le thème par le Théâtre Pas Sage.

Semaine de l'Ecole Publique Une semaine bien remplie !



Pierre Tournemire, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement.

L'Amicale Laïque et les enseignants de Riom ont organisé du 23 au 27 mai, la semaine de l'Ecole Publique. Des randonnées à thème qui se sont déroulées sous le soleil, ont permis aux enfants des écoles d'enrichir leurs connaissances sur leur environnement dans une ambiance ludique. Une conférence débat à propos de la Loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dont on célèbre le centenaire, était animée par M. Pierre Tournemire secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement, devant une assistance attentive. Elle était précédée d'une séance de lecture de textes d'époque, par des comédiens de l'Atelier Théâtral Riomais, exercice de qualité qui a permis au public de s'imprégner de l'esprit qui régnait alors. La journée du vendredi a été consacrée à la découverte du monde associatif.

C'est ainsi qu'ont été organisés des ateliers où les enfants ont pu s'informer et pratiquer tout en s'amusant des activités propres à chaque association participante. Outre les sections photo, vidéo, échecs, dames et peinture sur soie de l'amicale laïque, les élèves ont pu s'initier à la philatélie avec le Club Philatélique, à l'histoire de leur ville avec les Amis du Vieux Riom, à l'injustice du monde avec Amnesty International, à la danse "moderne" avec Visa Dance et à différents jeux de société avec la Ludothèque. Deux expositions sur le thème de la Laïcité et de la tolérance étaient livrées à la curiosité des Riomais. Une semaine bien remplie et une manifestation réussie grâce aux bénévoles des associations participantes, à la Fédération des Associations Laïques, aux municipalités de Riom, Châteaugay, Enval, Marsat et St-Bonnet-près-Riom.

Un site Internet pour le service culturel

Le Service Culturel de la Fédération des Associations Laïques du Puy de Dôme change son mode de communication à la rentrée. Vous ne recevrez plus nos habituels catalogues de Noël pour les spectacles, ni celui du Théâtre Amateur, ni la brochure Trouvailles. Dorénavant, vous trouverez toutes les informations sur notre site :

<http://fal63.serviceculturel.org>

Ces informations seront donc accessibles tout au long de l'année, pourront être actualisées en temps réel et circuleront plus facilement.

Cependant, si vous ne disposez pas d'une connexion Internet, il vous suffira de téléphoner au Service Culturel afin que l'on vous envoie un exemplaire papier des informations du site.

AVENIR

“Restaurer les hommes”

Le Centre Régional de Placement à l'Extérieur est géré par l'association Avenir. Situé sur le domaine de Lалуas près de Riom, c'est un espace vers un nouvel avenir pour des personnes en situation délicate et difficile.

Avenir est affiliée à la FAL63 depuis 1988 et met en œuvre des actions de développement local et de sauvegarde du patrimoine, d'accompagnement social et d'insertion professionnelle. Elle participe à l'animation socioculturelle et développe des possibilités d'accueil. Elle a pour tutelle le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui l'a reconnue "Association d'éducation populaire".

Depuis 1988, elle bénéficie de l'agrément justice et mène des actions de réinsertion et de prévention de la récidive auprès de personnes placées sous main de justice. C'est dans ce cadre qu'elle met en œuvre son principal objectif : le placement extérieur. Il s'agit de faciliter le retour à la vie quotidienne en société. Ce nouveau départ passe par :

- une formation théorique de base ;
- une pré-formation aux métiers des espaces verts et du bâtiment ;
- un ré-apprentissage des gestions quotidiennes et de la vie en société ;
- un accès aux activités sportives et culturelles.

Reconnue des institutions, forte de son équipe solidaire de 35 personnes et de son choix d'être ouverte aux autres acteurs ; Membre du réseau Chantier Ecole National, elle intervient dans les territoires et arrondissements d'Ambert, Issoire, Thiers et Riom en s'impliquant et en participant au dynamisme économique et social de ces secteurs.

Dans un souci constant de qualité, Avenir poursuit son effort de professionnalisation et génère ainsi des compétences internes. Ces compétences sont acquises grâce à son organe de formation théorique et pratique : l'Association AFIPA. Cette filiale permet, dans le cadre d'une mise en situation réelle, l'apprentissage



des métiers liés aux espaces verts et au second œuvre du bâtiment : horticulture, maraîchage, sylviculture, aménagement, entretien.

Pour Avenir, il s'agit bien de permettre à plus de cent personnes par an de bénéficier des moyens utiles à leur réinsertion. La plupart sont des détenus condamnés à de courtes peines de prison qui ont la chance d'évoluer dans un espace de travail et de vie de plus de 4 ha, un espace où la vie quotidienne s'organise entre travail et vie collective.

Le directeur d'Avenir, Gilles Fialip, indique que la réussite de l'action menée par cette association unique en région Auvergne se situe dans la diminution des récidives et dans l'accès à l'emploi de ces personnes. Il insiste sur le fait que ceci ne pourrait se faire sans l'équipe pluridisciplinaire qui l'entoure et sans le partenariat avec d'autres instances ayant notamment des compétences en matière de santé et soutien psychologique. Mais il souligne que l'association doit cependant surmonter certaines difficultés. Il s'agit notamment de la nécessité de s'adapter aux changements de modalités de fonctionnement conséquences des alternances politiques.

D'autre part, l'association doit faire face

à des difficultés financières, en particulier parce qu'elle est toujours en attente de fonds européens initialement prévus au budget 2003.

Malgré ces difficultés, à Avenir l'ambiance est chaleureuse et humaine. Il s'agit bien de positiver afin de permettre à ces personnes de rompre leur isolement social de telle sorte qu'ils retrouvent les moyens de se situer positivement dans l'échelle sociale. Car cette association œuvre bien dans une démarche éducative en portant des valeurs typiques de la Ligue de l'Enseignement. Ainsi, sur la base du volontariat, les personnes accueillies s'engagent à respecter un contrat moral qui met l'accent sur la responsabilité. C'est cette demande forte de responsabilisation qui amènent certains d'entre eux à dire « c'est plus dur qu'en prison ». Cependant ils sont conscients que cette participation active aux actions organisées par Avenir comme par exemple des chantiers de rénovation du patrimoine bâti est profitable pour eux. Comme le disait le directeur rappelant la phrase d'un élu : "Ce ne sont pas des pierres qu'ont restauré mais des hommes".

Jean-Paul Braux, d'après une interview de Philippe Fialip en août 2005

Amicale laïque de Brassac-les-Mines

S'adapter et persévérer

L'Amicale Laïque de Brassac a été créée en 1945 sous l'appellation "Association amicale des anciens et anciennes élèves des écoles laïques de Brassac-les-Mines". En 1988, l'association prend son nom actuel mais garde l'essentiel des statuts définis à l'origine. Cette société a pour but :

- de pratiquer la solidarité et entretenir des relations amicales entre les élèves, anciens élèves, parents et amis de l'École publique ;
- de contribuer au développement des œuvres post et péri-scolaires ;
- de mettre à la disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives : éducation physique, sportive, activités intellectuelles et artistiques ;
- d'apporter aide et protection aux membres de l'Association qui se trouveraient dans le besoin.

Par son action, elle entend favoriser sous toutes ses formes le progrès de l'Éducation Laïque.

L'amicale a su s'adapter jusqu'à une quinzaine d'années pour permettre à ses adhérents d'accéder à des loisirs variés. Elle s'est développée surtout autour d'ac-

tivités sportives: sorties pédestres ou cyclistes, ski de fond, kayak, tir à l'arc... Forte de sa centaine de familles adhérentes, les sorties familiales sportives, culturelles, les repas ou pique-niques ont connu de grands succès. Parallèlement elle a soutenu financièrement des projets des écoles publiques de la commune et a organisé diverses animations le mercredi ou samedi: jeu de piste, loto pour enfants, bal surprise, visite de château, zoo...

Grâce aux cotisations, au loto annuel et à l'aide de la municipalité, l'association est équipée d'une salle très accueillante et d'un matériel sportif conséquent.

Le contexte de ces dix dernières années a plongé notre monde associatif dans une situation parfois difficile et fragile. Le renouvellement des adhérents a été faible et l'association ne compte plus qu'une trentaine de familles adhérentes. Les causes sont multiples mais les trois suivantes semblent les plus effectives: le manque de bénévolat a fait disparaître des sections (tir à l'arc), l'association n'a pas su s'adapter au changement d'intérêt et de loisir de la population, le rôle d'une amicale laïque est mal compris dans notre société actuelle comme le montre, entre

autre, le net désengagement des enseignants. L'équipe actuelle réduite continue à investir temps et énergie pour faire vivre l'association. Elle garde une activité importante au niveau des écoles publiques. Elle recherche les pôles qui correspondent aux besoins de la population auxquels le tissu associatif ne répond pas. Ainsi en septembre 2004, une section badminton a apporté une nouvelle dynamique. L'Amicale souhaite aussi privilégier un partenariat avec d'autres associations. Dans cet optique, elle a organisé un carnaval avec le péri-scolaire géré par la communauté de communes. L'Amicale continue donc à offrir des activités pour favoriser les échanges entre les générations, pour faire partager des moments conviviaux. Mais garde-t-elle sa raison d'être: favoriser et développer la laïcité ? A quoi adhère chaque nouvel adhérent: à l'amicale ou à une section proposée ?

L'échec de notre semaine autour de la laïcité avec son exposition et son forum ne doit pas nous faire baisser les bras mais au contraire nous inciter à recommencer sous une autre forme pour que l'Amicale contribue à favoriser ses valeurs.

ÉCHOS

Amicale Laïque FJEP Lempdes : l'Echiquier lempdais



L'échiquier lempdais est une section du Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire, Amicale Laïque de Lempdes. Créée en septembre 2003, cette jeune section compte déjà plus d'une trentaine de licenciés et sur les 14 clubs d'échecs de la Ligue d'Auvergne se situe en 7^e position par le nombre de licenciés.

Elle réunit filles et garçons, jeunes et moins jeunes. Cette activité sait rester populaire avec des tarifs de licences très bas, notamment pour les jeunes : de 8 € à 20 € pour une saison selon la catégorie d'âge.

Sport mixte et laïque, accessible rapidement à tous, ce "noble jeu" de tactique et de stratégie, participe au développement intellectuel : attention et effort, persévérance et mémoire, imagination et créativité, respect de l'adversaire et humilité... autant de valeurs recommandables à l'école... comme partout ailleurs... Les objectifs du FJEP, chers à M. Andriollo, président de l'Amicale Laïque, sont fièrement revendiqués. Thierry Cousteix, enseignant à Lempdes et promoteur du jeu d'échecs dans les écoles, affirme haut et fort son slogan : "Les échecs contre l'échec scolaire !". Le système des championnats par équipes amène le joueur à se responsabiliser par rapport aux autres. L'échiquier lempdais participe au championnat de France, championnat d'Auvergne, coupe de France et organise son Open d'échecs à Lempdes le dernier dimanche de juin. Début juin, les joueurs, les parents de joueurs et les amis de l'échiquier lempdais se sont réunis pour recevoir leurs nouvelles tenues sportives : des polos financés par le FJEP et le Conseil Général... pour briller lors des compétitions de la saison échiquéenne 2005/2006.

Local : Maison des Associations à Lempdes

Horaires : lundi 20 h/22 h et mercredi 17 h 30/22 h.

Rens. : Thierry Cousteix 04 73 61 61 77 - thierry.cousteix@wanadoo.fr

Fête de la laïcité à Billom

Pour fêter le centenaire de la loi de 1905, l'Amicale laïque de Billom (en partenariat avec un collectif composé d'associations et de collectivités locales) édite un journal et organise plusieurs manifestations.

• Après un concert le 2 juillet et un pique-nique ("convivial, populaire et républicain") le 10 septembre ce sera le 8 octobre une soirée avec les "Flying tractors" à la salle du Moulin de l'Etang de Billom (entrée : 5 €) et le vendredi 14 Octobre 2005 à 20 h 30 une lecture de textes d'auteurs par "l'Atelier de Théâtre de Riom" à la Salle voûtée d'Egliseneuve-près-Billom.

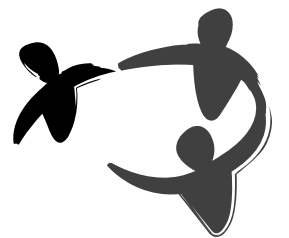
• Pendant ce mois d'octobre, l'exposition "La laïcité en 21 panneaux", prêtée par la Fédération des Associations laïques, circulera dans la communauté de communes avec des expositions des travaux réalisés par les écoles. De plus, plusieurs séances de projections de courts-métrages se référant au thème de la laïcité sont prévues en partenariat avec l'association "Des cinés sur l'herbe" (entrées libres).

• En novembre 2005 : Parcours de citations réparties dans différents lieux de Billom et Egliseneuve-près-Billom de philosophes, penseurs, humanistes. Parcours animé par la "Cie Colonne". Figurants, musiciens, comédiens amateurs et toutes personnes intéressées bénévoles bénévolement par un spectacle sur ce sujet : contacter la Compagnie Colonne au 04 73 90 77 99.

• Enfin, le 16 décembre 2005, en soirée (entrée libre) : Conférence sur le thème de la laïcité en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme avec pour invité Jean-Pierre Dubois, professeur de droit public et président national de la LDH. D'autres intervenants sont également prévus afin d'animer cette soirée qui se tiendra à la Mairie de Billom.

Pour tout renseignement contacter l'OCAL au 04 73 68 58 59 ou l'Office de Tourisme de Billom au 04 73 68 39 85.

Envoyez-nous vos échos (15 lignes maximum) avant le 15 OCTOBRE 2005



CREDIT COOPERATIF

comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16
E-mail : chamalieres@coopanet.com

La "Multi-activité", une richesse à exploiter !

Si l'UFOLEP est la première fédération multisports de France avec plus de 400 000 licenciés, l'UFOLEP du Puy-de-Dôme revendique, quant à elle, la première place nationale au niveau des Comités départementaux, si l'on considère le pourcentage de licenciés par rapport à la population ; elle se situe, d'autre part, à la deuxième place de toutes les fédérations de notre département, juste après le football. Cette réussite, il est vrai, est étroitement liée à la forte tradition laïque de notre région, l'UFOLEP étant, rappelons-le, une fédération affinitaire qui émane de la Ligue de l'Enseignement et qui se retrouve autour d'une idée du sport qui est en réalité une vision de l'homme, un style de vie où se tient, le bonheur, la dignité, l'épanouissement de chacun, le travail et les loisirs, l'éducation de l'enfant et du jeune, et les engagements individuels et collectifs de tous. Et c'est bien "une autre idée du sport" que de vouloir faire du sport un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu, que de donner à chacun la possibilité de pratiquer librement les activités physiques et sportives de son choix, de la saine détente dans le cadre des loisirs jusqu'à la compétition si elle est formatrice, amicale et désintéressée.

Ainsi l'UFOLEP s'ouvre à toutes les pratiques sportives, des plus classiques aux plus novatrices afin de développer une culture sportive à travers un large choix : pour le Puy-de-Dôme, ce sont 27 activités pratiquées, allant des sports collectifs et individuels traditionnels comme le football ou le tennis, aux activités de loisirs et d'entretien comme la randonnée pédestre, jusqu'aux pratiques nouvelles tels le roller ou le quad. L'UFOLEP s'engage pour une pratique équilibrée qui respecte l'individu avec des activités sportives adaptées aux différents publics et avec une licence permettant la pratique de plusieurs activités dans une même association.

L'UFOLEP s'appuie sur une vie associative dynamique qui permet de partager un réel lieu de vie sociale, d'apprendre les règles de la démocratie...

Enfin l'UFOLEP axe son développement sur la formation. Pour les bénévoles, et dans toutes les disciplines, elle met en place des formations adaptées d'animateurs, d'officiels, de formateurs, et, en coordination avec la FAL, de responsables associatifs. Par ailleurs, l'UFOLEP s'investit dans des formations qualifiantes, notamment dans le cadre du Certificat de Qualification Professionnel pour lequel l'UFOLEP Auvergne est région pilote. Au travers des nombreuses activités qu'elle propose, des formations, de l'organisation de manifestations, l'objectif de l'UFOLEP n'est pas de faire des consommateurs de pratiques sportives, mais des citoyens sportifs éclairés et solidaires dans une société respectueuse des différences.



Bien que difficile à mettre en place, la pratique d'une activité physique de loisir variée est de plus en plus en vogue... elle a du mal néanmoins à faire sa place au sein de nos associations, car pour beaucoup, elle semble couper court à l'organisation traditionnelle de celle-ci : le découpage en sections sportives, les compétences qu'elle implique au niveau de l'encadrement... C'est pourtant un véritable fait social, de plus en plus de gens redécouvrent les joies du sport pas sage la trentaine, mais ne souhaitent pas pour autant se cantonner à l'entraînement d'une seule pratique : ils font de la natation, de l'escalade, du jogging, vont faire une partie de squash, plus tard ce sera du vélo...

Quelles fédérations sont à même de permettre une pratique de plusieurs sports avec une seule et même licence ? Il en existe peu, et la richesse de l'UFOLEP c'est de vouloir l'exploiter pour le plus grand plaisir des fans d'une pratique de loisirs sportifs variés.

En matière d'éducation physique c'est bien la variété de l'environnement, du milieu dans lequel il agit, qui permet à l'individu s'y exprimant de s'approprier au fil du temps les réactions adéquates, sensori-motrices, mais aussi psycho-affectives. C'est en pratiquant simultanément, mais chaque activité sur du long terme,

qu'il se construit les coordinations appropriées et que des "passerelles" de savoir/savoir-faire peuvent s'opérer entre chaque sport (ou activités physiques : APSA). C'est comme cela que la gymnastique étudiant le mouvement développe les communications nerveuses nécessaires à l'habileté (avant 12 ans) et à la faculté ultérieure d'apprendre de nouveaux mouvements ; que l'athlétisme lui apporte les connaissances nécessaires au fonctionnement physiologique du corps, mais aussi les savoirs utiles à la préparation physique, indispensables notamment en sports collectifs... que la natation, l'escalade... lui apportent des notions de sécurité et de prise de risque... En somme, il ne s'agit pas ici de citer tous les champs d'action de chaque APSA, mais si l'on souhaite se développer et parvenir à la recherche du bien-être, il s'agit de bien comprendre en amont quelles sont les ressources et les capacités en jeu dans chacune d'elles ; ainsi que les liens qui s'opèrent entre les individus dans la quête de l'objectif asso-

ciée à cette APSA, à l'entraînement (qui peut être un objectif en lui-même) comme lors du jeu ou de la compétition. Quand bien même à un moment donné, une seule activité n'est pratiquée, c'est bien l'ensemble du vécu qui détermine le niveau d'action au moment où l'individu se situe dans cette activité, et le sens qu'il lui donne.

Quelles formes prend la multi-activité au sein de l'UFOLEP ?

Un groupe de travail départemental a été créé dans le but d'améliorer la multi-activité et les passerelles entre les sports et les associations. Une pratique existe déjà et avant toute chose un "recensement" est indispensable, car il est préférable de développer l'existant, en aidant les associations concernées si elles le souhaitent.

On peut imaginer le projet individuel du pratiquant de pratiquer plusieurs sports, et de s'y inscrire au sein d'une même

UFOLEP S'épano

LE POINT SUR LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Comité Régional UFOLEP Auvergne choisi pour la mise en œuvre de ce nouveau diplôme



Le dossier déposé par l'UFOLEP Nationale et trois autres fédérations sportives pour la création du CQP d'Animateur Assistant de Loisir Sportif est en cours d'instruction. Quelques explications :

POURQUOI ? depuis quelques années, le secteur de l'animation et du sport est traversé par d'importantes évolutions dont celles relatives à l'emploi et la formation professionnelle. En effet, la nouvelle Loi sur le sport a rendu le diplôme homologué des APE caduc.

L'UFOLEP Nationale, avec ses comités départementaux et régionaux, a anticipé ces changements et est porteuse d'un nouveau diplôme professionnel : le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Assistant de Loisir sportif qui donne le droit d'animer et d'encadrer les activités physiques et sportives contre rémunération.

QUOI ? Face à ces enjeux, l'UFOLEP Nationale a décidé de s'engager dans une démarche de trans-

formation de son diplôme homologué en CQP permettant de délivrer un diplôme professionnel relatif aux APE, mais aussi d'élargir à d'autres disciplines qui nécessitent un encadrement occasionnel salarié. En effet, le CQP d'Animateur Assistant de Loisirs sportifs, outre les activités gymniques d'entretien et d'expression, comporte deux autres options : les jeux sportifs et codifiés et les activités de randonnée de proximité et d'orientation.

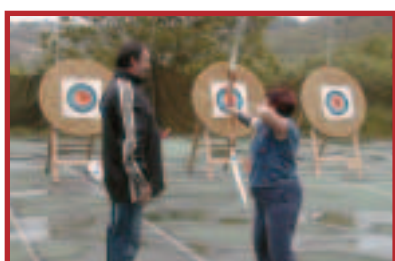
COMMENT ? Ce diplôme repose sur un enseignement en centre de formation UFOLEP et sur la mise en situation des stagiaires au sein d'associations ou clubs sportifs. L'alternance et le tutorat sont désormais les clés de voûte de ce dispositif et l'association un des principaux acteurs de la formation.

Etre titulaire d'un FIA (Formation Initiale d'Animateur) de l'AFPS et être âgé de 18 ans : tels sont les

pré-requis pour entrer en formation CQP. Le dispositif de formation contient 160 heures de formation au total afin de valider 3 Unités de Compétences (UC).

LE CQP EN AUVERGNE ? Suite à l'enquête effectuée auprès de nos associations sportives l'hiver dernier, nous pouvons affirmer que l'expérimentation de ce nouveau diplôme sportif se fera en Auvergne avec le soutien de l'UFOLEP Nationale. L'option révélée par l'enquête sera celle des activités gymniques d'entretien et d'expression. Dès le dossier instruit par les instances nationales compétentes, nous espérons pouvoir commencer cette formation pour la saison 2006/2007.

Un grand remerciement est adressé à toutes les associations de la région ayant répondu aux questionnaires, cette collaboration ayant été précieuse pour l'avancée de ces travaux.



association ou bien dans plusieurs associations quand son association d'origine ne propose pas les activités secondaires choisies (il ne devra alors s'acquitter que de la cotisation liée à l'association, puisqu'il est déjà en possession de sa licence UFOLEP). Attention cependant, toutes les activités du pratiquant doivent être déclarées par l'association pour que la licence fonctionne !!!

Mais ce projet de la multi-activité, devant l'engouement actuel pour cette pratique diversifiée, peut aussi faire directement l'objet de l'association, quittant ainsi le schéma habituel des sections, sur une période donnée, une manifestation, ou à l'année :

■ Les associations organisent - souvent en début de saison - des journées promotionnelles regroupant les activités quelles offrent à leurs adhérents et aux licenciés potentiels. Ces journées servent aussi en fin d'année à renforcer les liens entre les sections et permettre aux adhérents de se connaître... Doit-on parler plus de multidisciplinarité dans ces journées que de multi-activité ?

■ D'autres mettent en place, autour d'une discipline principale et dans un cadre festif, des manifestations multi-activités. Les autres activités peuvent être proposées comme simples animations et évoluer indépendamment les unes des autres, où l'objet de la manifestation peut assurer une liaison entre les activités. Les gagnants symboliques peuvent remporter des points dans chaque activité



(comme lors du Triathlon UFOLEP à Pont-du-Château où les équipes de 4 choisissent 3 sports entre : pétanque, tir à l'arc, volley-ball et badminton) ou bien l'activité qui suit dépend directement de l'activité précédente comme lors des randonnées ou des raids multisports (vtt, course, vélo, canoë, raquettes à neige, ski...).

■ Des animateurs ressentent le besoin de varier l'activité d'entraînement tantôt par des échauffements différents, tantôt dans le corps même de la séance, en empruntant à un autre sport éducatif nécessaire aux progrès des pratiquants, ou tout simplement pour plaisir de découvrir ensemble d'autres jeux.

■ Enfin, certaines associations ont pour seul objet la multi-activité, et les adhérents évoluent d'une activité à l'autre tout au long de l'année... on les rencontre en général dans le cadre de sports de locomotion (vtt, course à pied...), d'activité physique d'entretien ou de loisir (type centre aéré).

Un questionnaire vient compléter les papiers d'affiliation des associations du Puy de Dôme, pour référencer au mieux ces pratiques, favoriser au mieux les échanges entre associations et proposer des solutions originales aux objectifs qu'elles se fixent par la mise en relations des compétences de chacun dans ses domaines d'activité. C'est ainsi et dans

l'union, que l'UFOLEP joue son rôle, rôle qui ne saurait rester en marge des compétences complémentaires que peuvent apporter aussi le secteur des vacances et des centres de loisirs (UFOVAL) ; Et qui aussi doit poursuivre les objectifs de l'éducation physique scolaire hors de ses frontières, en permettant aux jeunes de retrouver ces pratiques multisports dans la société par un partenariat rapproché avec l'USEP... Nous possédons donc déjà toute une structure qui facilite cette multi-activité, jusque dans notre plan de formation où le candidat peut augmenter facilement le nombre d'APSA qu'il peut animer, en passant les modules spécifiques qui suivent le tronc commun... à nous de la faire évoluer. A suivre...

REPÈRES

UFOLEP

■ Secrétariat :
04 73 14 79 12

■ Email:
ufolep63@fal63.org

■ Site:
www.ufolep63.org

Unir par le sport !

Convivialité : un maître mot à l'UFOLEP

Ce n'est par hasard qu'une grande majorité de nos associations s'appellent "Amicale Laïque". En effet l'amitié et la convivialité sont des valeurs importantes dans notre mouvement et en particulier dans les sections sportives adhérentes à l'UFOLEP.

Ce sont deux valeurs qui sont essentielles et qui gardent la première place dans toutes nos manifestations. Bien sûr, si des sportifs se rencontrent, c'est surtout pour pratiquer une activité sportive ensemble. Et c'est effectivement déjà dans la pratique que l'UFOLEP se différencie.

Dans notre fédération, nous avons pour slogan "une autre idée du sport" et en sous titre "le jeu prime sur l'enjeu". Chaque journée de championnat, chaque manifestation sportive dans toutes les activités est avant tout un moment de rencontre entre des personnes. Et si les résultats sportifs sont importants - un sportif rentre toujours sur un terrain pour gagner - le fait d'avoir pratiqué une activité sportive que l'on aime avec d'autres reste quand même le but essentiel. Nous n'oublions jamais que seul nous ne pourrions pas pratiquer ; aussi nous avons pour habitude de parler de partenaires de jeu et non d'adversaires.

Certains sports proposent même des formules de rencontres où il n'y a pas de classement, en basket loisir ce sont les clubs qui organisent leurs rencontres toutes amicales. En Badminton, discipline assez récente, des rassemblements se sont mis en place mais peu de joueurs souhaitent un vrai championnat. Il va



sans dire que toutes ces rencontres entre clubs, tous ces rassemblements se terminent toujours par le pot de l'amitié au minimum - dans certains disciplines ce sont même les casse-croûtes d'après match qui sont devenus le moment le plus important de la rencontre !

Chez les plus jeunes qui ne pratiquent pas encore l'art de la troisième mi-temps, et même s'il y a toujours un moment sympathique autour d'un verre de jus de fruit ou de soda, c'est surtout dans la pratique même que nous essayons d'apporter une touche un peu plus conviviale. Par exemple en tennis, lors des rassemblements départementaux et même nationaux, nous faisons en sorte que tous les enfants disputent le même nombre de

matches, il n'existe pas de système d'éliminations directes. D'autre part si une équipe n'est pas complète dans un club, on constitue une équipe avec plusieurs clubs : rien n'est figé et ainsi tous les enfants peuvent jouer et rencontrer de nouveaux copains ou copines.

Le comité départemental est composé de 25 membres issus de sports différents, et les commissions sportives de 250 personnes environ - sports individuels, sports collectifs, sports de loisirs et sports de compétition - les liens et la solidarité entre les différentes disciplines en sont renforcés et lorsque des compétitions ou des rassemblements nationaux sont organisés dans notre département, ce sont des bénévoles de toutes les disci-

plines qui travaillent pour la réussite de la manifestation. Et c'est toujours dans la joie et la bonne humeur que chacun participe en fonction de ses possibilités et de son temps libre. Ce sont des moments importants d'échanges, surtout au moment du casse-croûte (nous respectons la tradition française !) . Mais c'est aussi l'occasion de "recevoir" en Auvergne des sportifs venant de toutes les autres régions de France. Et il paraît inconcevable de recevoir sans organiser une fête ou sans offrir des souvenirs à nos camarades

Pour exemple en 2004, les finales nationales de trois disciplines (foot, tennis et volley) ont été organisées sur le même week-end à Gerzat/Cébazat/Blanzat et sont terminées très tard dans la nuit par une immense fête à Gerzat. En 2003 la fête organisée pour les finales de Tir à l'arc ne s'est terminée que parce qu'il fallait ranger la salle. Et bien sûr, lorsque nous allons dans d'autres régions, si nous ne ramenons pas toujours des coupes ou des médailles, nous sommes sûrs de ramener un petit objet-cadeau, un gros manque de sommeil et surtout plein de souvenirs de rencontres avec des sportifs qui au fil des années sont devenus des copains, voire des amis rencontrés soit lors de championnats, soit lors de stages de formation, souvent lors des deux !

Ce qui importe aussi à l'UFOLEP, c'est que chacun puisse trouver le sport et la façon de le

pratiquer qui lui corresponde le mieux (selon son niveau ses objectifs...) et surtout que chacun puisse pratiquer avec d'autres dans un esprit d'amitié et de convivialité. Aussi, souvent nous retrouvons dans beaucoup de disciplines des familles entières qui trouvent dans nos associations un endroit idéal pour faire du sport tout en rencontrant des amis dans une ambiance détendue, loin des préoccupations de certaines fédérations qui se soucient plus de former un élite que de proposer un réel épanouissement des individus au travers d'activités sportives.



Pina Baush à Clermont-Fd !

Pina Baush ne se produira que deux fois en France : une fois à Paris et une fois chez nous, c'est pourquoi sa venue est exceptionnelle ! La FAL a jugé important de permettre au public averti de "Au fil de la danse" d'accéder au spectacle. Les participants pourront assister à la présentation le 10 octobre et visualiser "Kontakt" le samedi 29 octobre à 20 h. Places limitées et réservées en priorité aux personnes associées aux différents projets de la FAL (formations, commissions, présence aux réunions...) en possession de leur carte d'adhérent 2005/2006. Par ce spectacle, nous inaugurerons le dispositif "Au fil de la danse" pour démarrer la saison dans de très bonnes conditions, en vue d'une programmation de ballets et de l'événement 2006 : le 24 juin à la Maison de la Culture.

Avec les DDEN

Laïcité, oui-non

A priori, telle ne sera pas la question posée au prochain referendum, tant la réponse est claire : qui, à ce jour, n'est pas plus fervent laïc que son voisin ? Pourtant, après que le débat du referendum en a occulté bien d'autres et que les urnes du 29 mai ont rendu leur verdict, il est temps d'en étudier les conséquences en tous domaines, dont la laïcité ; parce que pour cette matière, il n'y a jamais eu de plan A, a fortiori de plan B.

Le "non" a-t-il modifié les enjeux engagés par la société en ce domaine ? En aucune façon, si ce n'est pour contenter quelque vague formule théorique ; un "oui" en aurait probablement contenté quelques autres ; les Français se sont toujours enthousiasmés pour ces formalismes. Au concret, et les rédacteurs du défunt projet avaient été contraints d'en faire le constat, les questions de religion, a contrario d'irreligion se doivent être traitées au premier chef par la loi des Etats, eu égard aux conséquences de l'influence de la mémoire (encore plus que l'histoire) en un domaine où l'irrationnel fait partie du quotidien.

Au concret, et pour notre immédiat, à nous Français, n'est pas résolu l'intégration des "nouvelles" (au sens de l'histoire de la France) religions : les islams, mais aussi les bouddhismes. Si ces structures doivent s'adapter à une vie sociale modelée par notre passé, nous nous devons en contrepartie de les accueillir à l'égal des celles de même nature qui les ont précédées. Je le répète toujours, ce n'est pas un dossier simple, il demande imagination, courage et sang-froid pour l'aborder en conservant

nos idéaux clairs. Force est de constater que semble au contraire se dégager un consensus d'autant plus vaste que mou et qu'on pourrait résumer par le vieil adage "Aide-toi, le Ciel (ciel, ... quel est ce Ciel !...) t'aidera".

Au concret, pour un futur plus lointain, les questions de laïcité se poseront inévitablement en un contexte européen. On peut envisager que le "non" au referendum n'est pas un refus identitaire de toute construction européenne, et qu'on ne va pas voir s'amorcer une spirale qui nous ramènerait aux années cinquante. Quelque forme que puisse prendre ce processus, pourvu qu'il soit constructif, il sera inévitablement celui d'un brassage de populations, et, espérons-le, suivi d'un brassage de leurs formes identitaires. Et nous, Français, avec une habitude de séparation de la religion, mais seuls à l'avoir, serons confrontés à d'autres habitudes de vie. C'est une autre forme d'intégration, celle de nous-même, égaux aux autres, dans un projet de société. Cela ressemble par bien des côtés à un processus Darwinien d'évolution. Il nous faut dès à présent penser à convaincre nos partenaires du bien-fondé et des bénéfices apportés par notre point de vue. Avant la parenthèse référendaire, on avait observé des symptômes positifs en ce domaine. Il nous faut dès maintenant continuer.

Voilà deux questions d'intégration, indépendantes de la question référendaire, et qui subsistent donc dans des termes presque identiques. Mais il y en a sûrement bien d'autres...

G. Fourt

FAX... FAX... FAX...

Journée mondiale du refus de la misère

Dans le cadre des parcours civiques, journée organisée le 21 septembre 2005 pour sensibiliser petits et grands aux réalités de la misère et susciter des engagements pour combattre la pauvreté.

Sport, religions, laïcité

Colloque organisé par la Ligue de l'Enseignement, l'UFOLEP et l'USEP, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associatives, se déroulera à Paris à la Maison du Sport, CNOSEF.

Du 30 septembre au 2 octobre.

2^e édition du week-end du sport en famille

Opération initiée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative.

Du 30 septembre au 2 octobre.

Festival Nicéphore, du 7 au 23 octobre 2005

L'association **Stnop**, crée en 2000, a pour but d'importer et de faire connaître des expositions de photographie en province, expositions jusqu'alors réservées aux grandes métropoles et de faire découvrir la photographie sous tous ses aspects. En cinq ans d'existence et au fil des thèmes qu'elle donne chaque année son festival, elle a permis de présenter Clermont-Ferrand des expositions prestigieuses comme par exemple Nodaux, Depardon ou Witkin. Dans la droite ligne du festival de 2004 qui abordait l'image "engagée", elle a décidé cette année, de mettre l'image nu et d'aborder la représentation de la sexualité dans la photographie.

Lieux d'exposition, du 7 au 23 octobre : FAL expo - La Tôlerie - Hôtel de Fontfreyde (ex musée du Ranquet) - Espace Pierre Laporte - Galerie Arkos - Galerie de la Tour d'Auvergne - Centre Georges Brassens.

UFOLEP

"Journée multisport pour les plus de 55 ans"

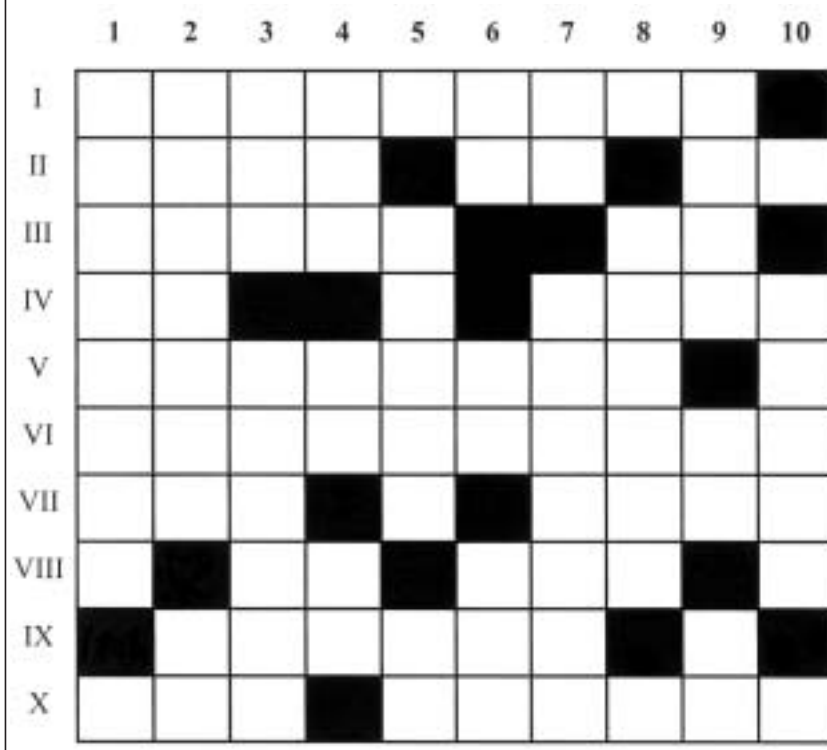


Pour cette 3^e édition, le Comité régional UFOLEP, en partenariat avec l'USGA (Union Sportive de St Georges des Ancizes), organisait la "Journée multisport pour les plus de 55 ans". Cette journée ensoleillée s'est déroulée, dans les Combrailles, à Saint-Georges-de-Mons. Une cinquantaine de personnes était réunie, pour une découverte des activités physiques en groupe encadrées par des animateurs UFOLEP. Cette jour-

née a permis de s'initier à la gym douce, la randonnée pédestre et à la danse folklorique. Le soleil était au rendez vous au plus grand bonheur des adeptes de la pétanque.

Cette manifestation s'étant déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, sous l'impulsion des participants l'UFOLEP renouvellera l'événement à Riom le 6 octobre 2005 avec de nouvelles activités. C'était "une autre idée du sport" !

Mots croisés n° 11



APAC Assurances : les assurances optionnelles individuelles

La Complémentaire Individuelle de Personne (C.I.P.)

Par l'adhésion de votre association à la Fédération départementale (FAL63) et par conséquent à la Ligue de l'Enseignement, vous bénéficiez des prestations "Individuelle Accident corporel" auprès de la mutualité accident de la confédération générale des oeuvres laïques (dite M.A.C.). Ces garanties assurance de personnes-accident-maladie sont précisées dans la notice Multirisques Adhérents Associations à l'article 4.6. Il s'agit des :

- frais de soins "accident" (frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, soins dentaires, d'hospitalisation et de transport du blessé appareillage prothétique ou orthopédique,
- frais de maladie grave,
- frais funéraires engagés par la personne morale assurée,
- prestations complémentaires (pertes de salaire ou de revenus de l'accidenté, frais de garde ou d'assistance ou de ratrapage scolaire de la victime),
- prothèse dentaire,
- lunettes de vue ou lentilles,
- frais de secours et de recherches par personne,

- transport de l'accompagnateur,
- invalidité plafond réductible selon le degré d'invalidité,
- décès par accident.

L'ensemble de ces garanties sont plafonnées (voir la notice ou le bulletin d'information 2005-2006). Mais est-ce suffisant dans l'hypothèse d'un accident corporel dont vous seriez victime ? En particulier lorsque vous pratiquez une activité sportive à risque comme par exemple le cyclisme (route ou VTT). La Complémentaire Individuelle de Personne (C.I.P.) permet le relèvement des plafonds des garanties accordées par la Multirisques Adhérents Associations notamment les prestations complémentaires, l'invalidité permanente et le décès accidentel. Trois options sont proposées (voir bulletin d'information 2005-2006). Nous conseillons aux responsables d'associations de souscrire pour l'ensemble de l'effectif de l'association ou à défaut, la C.I.P. peut être souscrite de façon individuelle.



Sur l'écran noir de mes nuits blanches...

HORIZONTAL

- I. "Blow up".
- II. "Le pont de la rivière Kwai". Cours primaire. Possessif.
- III. "L'espion qui venait du froid". Direction.
- IV. Conjonction. "La conquête de l'ouest".
- V. "Le cave se rebiffe".
- VI. "Le général Della Rovere". "Le docteur Mabuse".
- VII. Tête d'enterrement.
- VIII. Dieu lumineux. Source lactée.
- IX. "Quand la ville dort".
- X. Prénom pour "Le grand bleu". "Si Versailles m'était conté".

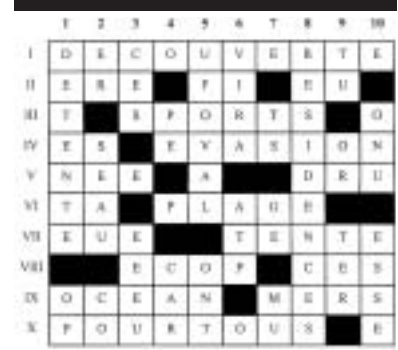
VERTICAL

1. "Mam'zelle Nitouche" pour Marc ou Yves.
2. Particule neutre. Le début de l'humilité.
3. A doubler pour transmettre des messages. "La proie pour l'ombre".

4. Un étranger. En transe. Carte.
5. Tringles. Eléments de tringle.
6. Infinitif. Pronom. Suceur sanguinaire.
7. Conjonction. "La Strada".
8. Pompes à chapelet.
9. A l'envers : "Cadavres exquis". Une partie de l'année. Métal.
10. Dose de whisky.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 10



ÉCRIVAINS EN HERBE

Si on plante...

Si on plante une carte postale, il poussera un arbre à voyage qui nous emmènera dans le Périgord. Dans le Périgord, si on plante une noix. Il poussera un magnifique arbre à noix mais aussi à sculptures en bois, à huile de noix, à bonbons et à gâteaux ; un noyer à mailloche, à jouets et à instruments de musique.

Dans le Périgord, si on plante un œuf fossile. Il poussera un arbre à reptiles gigantesques : les dinosaures. Un arbre gentil à dinosaures herbivores avec le géant Diplodocus au long cou, le Pachycéphalosaure qui porte un casque sur la tête et l'énorme Tricératops ou trois cornes.

Un arbre terrifiant à dinosaures carnivores comme le Tyrannosaure Rex aux nombreuses dents pointues et aiguisées comme des lames de rasoir. Il nous croquerait en une bouchée mais heureusement il n'y a pas d'homme dans cet arbre. Dans le Périgord, si on plante une rivière. Il poussera un arbre à gouffre énorme, profond, tout noir, avec quatre fontaines : la méduse, la sirène, la cascade et la pieuvre avec ses longues tentacules, un arbre qui faisait très peur aux gens du Moyen-Âge ; un arbre à stalactites qui tombent et à stalagmites qui montent tout en calcaire jaune brillant, un arbre à jolis objets pétrifiés.

Dans le Périgord, si on plante un os. Il poussera un arbre à animaux préhistoriques, un arbre à mammoth géant et poilu avec de longues défenses recourbées et une trompe énorme, un arbre à rhinocéros laineux, un arbre à aurochs, une sorte de grosse vache avec de grandes cornes et une longue queue, un arbre à petits chevaux de Przewalski, un arbre à bisons qui ont de courtes cornes et une épaisse crinière sur la nuque, un arbre à bouquetins, à rennes et à jolis daims au pelage marron tacheté de blanc. Dans le Périgord, si on plante un silex. Il poussera un arbre à hommes préhis-



toriques : Homo Sapiens Sapiens, l'homme très sage qui connaît le feu et a de bonnes armes pour chasser le mammoth ; un arbre à cavernes décorées de peintures rupestres comme la grotte de Lascaux avec ses chevaux chinois, ses vaches et ses bisons de couleurs ocre, rouge, marron et noire. Un arbre qui nous a tous fait naître.

Dans le Périgord, si on plante une plume. Il poussera un arbre à oies, oisons et jars qui cacardent tout le temps, un arbre à foie gras et à bons petits plats de fêtes, un arbre à oreiller douillet et à couette bien chaude.

Dans le Périgord, si on plante un rocher. Il poussera un arbre à château fort avec un pont-levis, des meurtrières et des blasons ; un arbre avec un seigneur et une dame gardés par une armée de chevaliers en armure et cotte de mailles ; un arbre défendu avec des épées, des arbalètes, des catapultes et des trébuchets. Un arbre où vivent aussi des artisans, des marchands et des paysans ; un arbre à tournoi et à banquet où on mange avec les doigts et où on écoute les contes de fée et de dragon des ménestrels.

Ecole publique le bourg
63700 Lapeyrouse
Enseignante : **Maryline Moulin,**
Sonia Lacarrère de Sousa.

Du 3 septembre au 22 octobre 2005 L'ATR joue *Les femmes savantes* de Molière



- Samedi 17 et dimanche 18 septembre à 19 h au Château de Portabéraud (Mozac), dans le cadre des "Journées du patrimoine".
- Samedi 8 octobre à Ménétroul (FJEP salle polyvalente).
- Vendredi 21 octobre à Romagnat (salle des fêtes).

ET AUSSI :

- Vendredi 14 octobre à Egliseneuve-près-Billom : lecture "Florilège : la loi de 1905 et les littérateurs" (dans le cadre des manifestations organisées par le collectif "Laïcité 1905-2005").
- Lundi 26 septembre à partir de 18 h : réouverture de "l'Atelier de Pratique Théâtrale" de l'Amicale Laïque de Riom dans la salle de l'ATR (21 ter, rue Jeanne-d'Arc).
- Samedi 22 octobre à Billom : "Quatre heures à Chatila" (J. Genet).

Renseignements : Marcel Col - Tél : 04 73 62 67 29

PAR ICI LES SORTIES

Théâtre

- Salle des fêtes de Lempdes**
- Le 27 septembre à 20 h 30, humour "Pauvres mais fiers" par la compagnie Etc... Art d'après la BD de Tronchet.
- Le Petit Vélo à Clermont-Fd**
- Du 14 au 15 octobre à 18 h : "Quand la mer monte" de Gilles Porte et Yolande Moreau et à 21 h : "Sale affaire du sexe et du crime" de et par Yolande Moreau.

Musique

Amnesty International
Le 15 octobre au Théâtre Municipal : La Viva et "Les nuits d'Amnesty" - concert gratuit.

Coopérative de Mai à Clermont-Fd

- Le 17 septembre : Lorlanj + Dahlia.
- Le 21 septembre : Nosfell + Kafka + Poney Club.
- Le 22 septembre : Deus.
- Le 30 septembre : 5^e nuit du club : Kaly Live Dub + Rhythm and Sound + Bumcello + Lab° + Dub-U.
- Le 7 octobre : Gajira + Crankset.
- Le 13 octobre : Tom Mac Rae + Buck 65.
- Le 14 octobre : Gage.
- Le 23 octobre : Watcha + Freak Kitchen.
- Le 30 octobre : Steve Vai.

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

- Le 25 septembre à l'Eglise de St Menoux à 17 h : journées musicales d'automne de Souvigny.



- Le 11 octobre : concert abonnement à la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand à 20 h : direction : Arie Van Beek, piano : Brigitte Engerer.
- Le 14 octobre à l'Eglise d'Arpajon-sur-Cère à 20 h 30, le 15 octobre à l'Eglise de Loubeyrat à 20 h 30, le 16 octobre au gymnase St-Didier-en-Velay à 15 h : direction : Arie Van Beek, violon : Jean-Jacques Kantorow.
- Le 19 octobre : concert de musique de chambre - Faculté de droit - Amphithéâtre Michel de l'Hospital à Clermont-Fd à 18 h 30.
- Le 25 octobre au café musical, salons de l'Hôtel de Ville à Clermont-Fd à 13 h et le

4 novembre à l'Eglise de Chamalières à 20 h 30 : direction Arie Van Beek, clavecin : Patrick Ayrton.

Ville de Lempdes

- Du 29 septembre au 1^{er} octobre : 6^e festival de musiques traditionnelles organisé par Lou Belladaires.
- Le mardi 18 octobre à 20 h 30 salle des fêtes de Lempdes : Les Malpolis (Rock and Drôle Attitude).

Concerts spectacles

- Salle des fêtes de Lempdes**
- Le mercredi 5 octobre à 18 h : No-Mad Band.
- Sémaphore à Cébazat**
- Le 6 octobre à 20 h 30 : Tania Maria, concert (Brésil).

Jeune Public

- Sémaphore à Cébazat**
- Le 14 octobre à 20 h 30 : Création théâtre avec le Jabignol Théâtre (à partir de 7 ans) "Double dimanche".

Danse

- Sémaphore à Cébazat**
- Le 19 octobre à 20 h 30 : Ballet de Bahia (danse-Brésil).
- Le Petit Vélo à Clermont-Fd**
- Du 3 au 5 novembre à 21h : "A la Parilla", tango argentin avec Ciro Perez : guitare, William Sabatier : bandonéon, Norberto Pedreira : guitare.

Cinéma

- Le Rio à Clermont-Fd**
- Du 16 au 20 septembre : "Kilomètre zéro" VO - "La Moustache", "My summer of love" VO, "The world" VO, "Madagascar" VF.

Contacts

- Amnesty International**
04 73 92 32 20
- La Petite Gaillarde**
04 73 36 05 36
- La Coopérative de Mai**
04 73 14 48 08
- Le Rio à Clermont-Fd**
04 73 24 22 62
- Animatis à Issoire**
04 73 89 71 52
- Ville de Cournon**
04 73 69 90 40
- Ville de Lempdes**
04 73 83 74 78

Usepiades en Puy-de-Dôme

Une organisation par les enfants... pour les enfants

Du 13 au 17 juin dernier, le département du Puy-de-Dôme a été le théâtre d'une opération novatrice puisqu'elle a permis à 1 400 jeunes scolaires de découvrir différentes disciplines sportives sous la conduite... d'autres enfants.



En effet, sur tous les sites, des enseignant(e)s militant(e)s USEP avaient accepté de faire découvrir une activité nouvelle à leurs élèves pour qu'ensuite ceux-ci prennent en charge l'organisation d'une épreuve ouverte aux licenciés USEP du département.

L'identité des amateurs

De la nocivité des clichés, même élogieux

QUOI DE NEUF ?

Lecture

• Grande chronique et petites histoires de l'ATR

A l'occasion de son 40^e anniversaire, l'ATR a publié avec le concours du Service Universités Culture : "Grande chronique et petites histoires de l'Atelier Théâtral Riomois" de Bernard Maume. Documentation, inserts et post face : Marcel Col. Préface de Pierre Michon. (23 €). S'adresser à "Un, Deux... Quatre Editions" - 26, rue Newton - ZI du Brézet - BP 32 - 63014 Clermont-Fd cedex 2 - Tél. 04 73 98 14 80 e-mail : administration.un-deux-quatre.com ou à la Maison de la Recherche - 4, rue Ledru - 63000 Clermont-Fd - Tél : 04 73 34 68 00.

• "La mauvaise herbe"



Le théâtre du Spontané revient avec son dernier spectacle : "La Mauvaise Herbe", textes de Gaston Couté, un des auteurs les plus irrévérencieux

de début du XX^e siècle. Des personnages, bien de chez nous chantent l'amour et racontent leurs rêves, les "gourgandines", la terre, "les mangeurs de pain", le gars qui a perdu l'esprit, les filles qui tournent mal, et le foin qui presse.

Les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre à 20 h 30 ; le 2 octobre à 18 h à la Petite Gaillarde - 9 rue Abbé Banier à Clermont-Fd. Renseignement réservation : Théâtre du Spontané - l'Haricot - 63550 St Victor Montvianeix - Tél : 04 73 94 03 52 - Email : theatre-spontane@wanadoo.fr Avec le soutien du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Le théâtre amateur a été un des fleurons de l'éducation populaire et de l'action culturelle, avant de tomber dans un relatif oubli ou dans une célébration douteuse encore plus irritante pour ceux qui croient à la maturité et à la vigueur de cette pratique. Marie-Madeleine Mervant-Roux, chargée de recherche au CNRS, a assuré pour sa part la direction d'une étude collective sur la question (1) dont nous résumons ci-dessous les points essentiels de la préface. L'auteur évoque à propos du théâtre d'amateurs huit clichés qu'elle s'efforce de réfuter comme nocifs pour la bonne santé de l'activité elle-même.

■ **Le premier cliché** : "le théâtre des amateurs ne vaut pas qu'on parle de lui" a justifié l'absence de tout travail sur le sujet, mis à part deux rapports ministériels et quelques articles amateurs, Bertolt Brecht n'en a rédigé que la table des matières...

■ **Autre cliché** : "le théâtre des amateurs appartient au registre du loisir et surtout du loisir individuel". Il a été classé dans la même catégorie que les autres pratiques que l'on peut avoir chez soi, comme la peinture ou la musique, alors qu'il est une pratique collective et exigeante... Il ne relève d'ailleurs pas du tout de ce qu'on appelle communément le loisir. Ou du moins, selon Jean-Claude Milner, il relève de la notion latine d'otium qui signifie à peu près "loisir studieux" par opposition au "loisir" tout court... les amateurs quand ils vont à une répétition ou quand ils travaillent pour finir un spectacle savent bien que ce qu'ils font est plutôt de l'ordre de l'otium que du loisir individuel.

■ **Le troisième cliché est une variante du précédent** : "le théâtre en amateur est une pratique de convivialité ou de sociabilité"... On voudrait que les amateurs soient "sympathiques", mais on ne voit pas du tout pourquoi les amateurs devraient toujours être sympathiques. Affirmer que le théâtre des amateurs est une pratique de convivialité, semble dire, sans le dire franchement, que ce n'est pas une pratique esthétique. Ce faisant, on omet deux choses : d'abord que la convivialité est essentielle à la pratique esthétique, ensuite que, dans la mesure où les pratiquants du théâtre "jouent", il y a dans toute pratique de jeu "déliation" par rapport au social. Dans une troupe d'amateurs, les acteurs "jouent" autre chose que ce qu'ils sont et cela crée aussitôt des effets de distance par rapport à leurs identités sociales...

■ **Quatrième cliché** : "le théâtre amateur est un théâtre de débutants". Et c'est au nom de cette idée qu'on le classe souvent avec le théâtre scolaire. Mais le théâtre amateur est un théâtre adulte,



Visite d'Avignon par un groupe de responsables de troupes de théâtre d'amateurs (Ligue de l'Enseignement) sous la conduite de Michel Bourguignon (maison Jean-Vilar).

alors que les scolaires ne savent pas encore s'ils seront professionnels ou amateurs... et on oublie que la plupart des pratiquants de théâtre qui ne deviennent pas professionnels peuvent devenir des amateurs adultes, cultivés, éclairés...

■ **Cinquième cliché, peut-être le plus grave** : "le théâtre amateur est une pâle copie du théâtre professionnel". L'histoire et l'anthropologie nous apprennent pourtant que ce n'est pas exact et font apparaître l'autonomie de ce qui est, depuis des siècles, un autre théâtre. Le cliché de la copie médiocre est en effet récent et précisément daté puisque c'est à partir des années 1950 que le substantif "amateur" devient un adjectif péjoratif. "Théâtre d'amateurs" devient alors "théâtre amateur" que l'on définit par rapport à un modèle proposé comme modèle unique. Pourtant on ne devient pas un amateur comme cela ! La pratique amateur est une tout autre pratique développée dans les marges de la vie sociale. Disons-le sans ambage, ce cliché-là se maintient parce qu'il existe de faux amateurs qui se font rétribuer.

■ **Sixième cliché** : "L'amateur est au local ce que le professionnel est à l'universel". J'ai eu l'occasion d'observer deux exemples très différents de relation étroite d'un spectacle à un lieu : d'une part "Rouget le braconnier", sorte de mélodrame qui se joue dans la Sarthe tous les ans, d'autre part, des collègues du CNRS qui présentaient la pièce de Yasmina Réza : "Variations de la vie" dont l'action se passe dans le milieu des astrophysiciens. Je les ai vus jouer. Eh bien,

dans les deux cas, il y avait de l'universel. L'originalité résidait dans le battement constant de la proximité, de l'identification anecdotique à d'autres identifications moins anecdotiques.

■ **Septième cliché, très élogieux** : "La régénérescence sociale viendra du théâtre amateur" vieille idée que certains partagent :

1) il y a une crise du public ;
2) les amateurs ont un public plus diversifié, plus populaire... A partir des petits publics des amateurs, pourra donc se reconstituer le grand public populaire d'autrefois. Mais on oublie qu'il existe deux types d'espaces et des géographies théâtrales différentes, et il n'y a pas forcément à rêver de synergie... On peut seulement apprécier qu'il existe des espaces-seuils, des espaces intermédiaires... C'est dans ce contexte que l'amateurisme connaît un nouveau développement...

■ **Huitième cliché** : "le théâtre d'amateurs serait moins désirable et donc moins désirable que le théâtre des professionnels". La chanson, le cinéma par exemple seraient plus "sexy"... Dans ses études sur l'amateurisme musical, A. Hénion utilise les notions d'attachement, de goût, de passion dans le théâtre des "amateurs"... Dans le théâtre des amateurs, la moindre transgression produit même un effet décuplé parce que l'interprète n'a pas le statut social qui permet au professionnel de tout jouer impunément.

■ **Enfin il y a un cliché que je trouve le plus beau de tous, le pire et le plus beau** : c'est celui des artisans du Songe d'une nuit d'été : "Les amateurs ont quelque chose de risible." Shakespeare les présente en effet comme des figures assez ridicules... Et c'est lui qui les montre, lui qui venait de ce théâtre-là et qui l'aimait. On peut dire que ces artisans amateurs, c'est lui, traité de rustre, tout comme eux !

Prenons cette image au sérieux. Il est très important de dire qu'il y a quelque chose de naïf, de désarmant chez les amateurs. Ils arrivent à vaincre les critiques par le rire parce qu'il y a quelque chose de vraiment profond dans ce rire, de vraiment tragique, de vraiment comique aussi. Et j'aimerais bien que la très (trop) sérieuse éducation populaire sache qu'il faut vraiment respecter ce non-sérieux des amateurs.

M. Col (d'après Marie Madeleine Mervant-Leroux)

(1) Pour en savoir plus, on peut lire "Du théâtre amateur - approche historique et anthropologique" (sous la direction de Marie-Madeleine Mervant-Roux) Editions du CNRS - Collection Arts du Spectacle.

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs.

Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL
21/25, place Delille
63000 Clermont-Fd

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Georges Dassau
Rédacteur en chef : Jean Goigoux
Secrétaires de rédaction :
Jean-Paul Braux, Françoise Manry
Comité de rédaction : Jean Dossat, Gérard Chanel, Bernard Gilliet, Marcel Col, Yves Lair
Conception/réalisation - Impression : fusium
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 12,50 €
Commission paritaire n° 0406 G 84688
Dépôt légal : septembre 2005 - n° 383

FORUM

Bonjour,

J'ai lu avec intérêt l'article de la page 3 du dernier numéro d'Auvergne Laïque, consacré à la pratique de la moto par des enfants.

Opposant de longue date à la pratique de ce "sport", que ce soit par les adultes ou par les enfants (qui ne seront que ce que les adultes leur présentent comme modèle), je me permets d'émettre quelques réserves.

Comment concevoir que des individus s'épanouissent en saccageant les chemins (la nature en général), en polluant inutilement par la fumée, le bruit, la poussière, en dérangeant la faune et les promeneurs ?

Car c'est bien là le but des pratiquants, même si les enfants apprennent à polluer en circuit, ils le feront ensuite dans la nature,

d'autant que dans votre article pas un mot n'est dit sur l'apprentissage de la protection de l'environnement.

Nous sommes malheureusement dans une région marquée par l'image "sports mécaniques" (Michelin oblige !), et le lobby des motos, quads, 4X4 pèse de toutes ses forces pour remettre en cause l'interdiction de certains sites. Les élus, sous la pression du lobby, autorisent maintenant les compétitions motos et les randonnées en quad jusque dans les sites du Sancy, du Cantal et de la chaîne des Puys pourtant fortement dégradés par la surfréquentation touristique et le ski.

Des manifestations comme celles du Chambon-sur-Lac sont puissamment relayées par les organes de presse.

On assiste à une fuite en avant, et dans

quelques années, les autorités, comme d'habitude, prendront des mesures de restriction quand les dégâts seront irréversibles.

J'ajoute que dans une période où le pétrole risque de se faire rare et cher, il est aberrant d'encourager des pratiques aussi inutiles, et qui plus est, préjudiciables pour l'environnement.

En conclusion, il me semble que la fonction éducative ne doit pas s'effacer devant la demande populaire, même si celle-ci est forte. Dans ces conditions, on peut très bien imaginer que l'UFOLEP initie prochainement les enfants à la chasse ou à la corrida... parce que c'est populaire !

Salutations,

Michel Colombeau

Misères des temps obscurs

Lorsque j'étais enfant, notre maître nous dépeignait le triste sort des roturiers de l'époque féodale. Non contents d'acquiescer cens, dîmes et corvées, ils étaient de surcroît rançonnés dès qu'ils se mettaient en chemin : les brigands, les seigneurs, parfois les seigneurs brigands exigeaient d'eux des péages pour leur permettre d'emprunter routes et ponts. La monarchie, quoique féconde en injustices, avait mis fin à cette anarchie : laissant aux villes les droits d'octroi, elle s'était arrogé le monopole des douanes intérieures, qu'il fallait payer pour transporter les marchandises d'une province à l'autre. Enfin était venue la juste et généreuse République : des impôts équitables lui donnaient les moyens d'édifier et d'entretenir un réseau routier que le monde entier nous enviait et

où l'on pouvait circuler gratuitement en toute sécurité. De même des départements et des communes, autres avatars de la puissance publique.

Depuis quelques décennies, je me suis progressivement résigné, pour aller vite et loin au moindre risque, à rencontrer sur mon chemin des barrières édifiées par l'Etat que je ne peux franchir qu'en lui versant une redevance. Il semble que bientôt elle ira enrichir les féodaux de notre temps que sont Eiffage ou Vinci, leurs homologues et leurs actionnaires.

Le maître de mon enfance a bien fait de mourir : aujourd'hui il ne reconnaîtrait plus la République qui lui était si chère ... La République ?

Bernard Gilliet

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.